

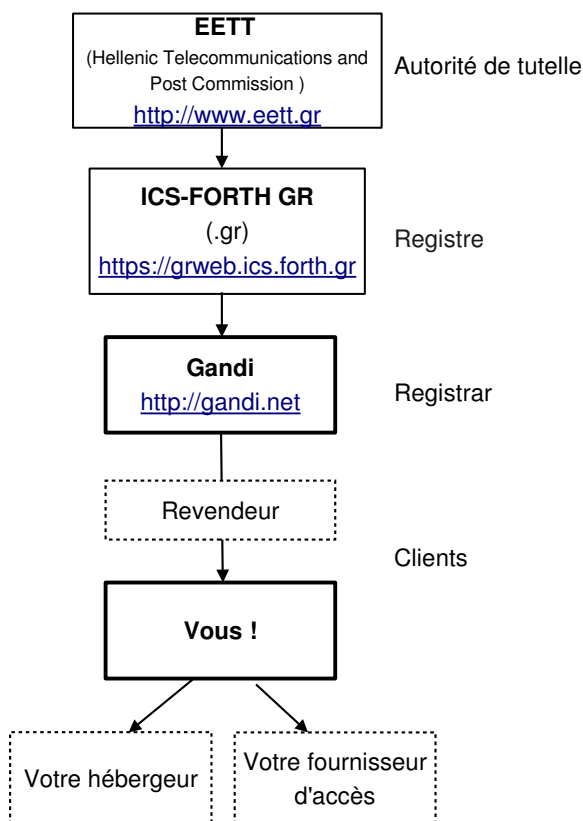
version n° 1.0 du 17 juillet 2012

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .GR supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .GR.1. Autorité de tutelle et Registre

.GR est l'extension officielle de la Grèce. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .GR :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .GR.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .GR, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .GR, définies par EETT et ICS-FORTH GR, consultables à l'adresse suivante :

- https://grweb.ics.forth.gr/tomcat_docs/AP592_012_2011_.pdf

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient à l'Autorité de Tutelle et au Registre du .GR. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .GR.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/gr/info>

Les .GR sont ouverts à tous. Les .COM.GR sont réservés aux personnes ayant une activité commerciale, les .ORG.GR aux organisations à but non lucratif, les .NET.GR aux prestataires de services Internet et les .EDU.GR aux organisations dans le domaine de l'éducation.

Pour enregistrer un nom de domaine en .GR, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 2 ans ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .GR peut détruire Votre nom de domaine ;
- vis à vis du Registre du .GR vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du nom de domaine mais vous disposez d'un droit d'usage sur celui-ci ;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement : <https://grweb.ics.forth.gr/noreg.jsp?lang=en>
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Gandi ne fournit pas les noms géographiques réservés ni les .GOV.GR (réservés aux organisations gouvernementales).

Gandi ne gère pas les « [bundles](#) », par conséquent il n'est pas possible d'activer un nom de domaine réservé ni de transférer vers Gandi un nom de domaine de base faisant parti d'un « bundle » dont Vous auriez activé des noms de domaine.

Gandi s'engage à transmettre toute demande d'enregistrement d'un nom de domaine en .GR au Registre automatiquement à

réception de toutes les informations requises pour l'enregistrement et à validation complet paiement. Une fois la demande transmise au Registre, le Registre assignera un numéro de référence à Votre demande.

L'ordre de priorité des demandes d'enregistrement est garanti uniquement sur attribution du numéro de référence de Votre demande par le Registre et non pas lors de la transmission de Votre demande d'enregistrement sur Notre site.

Une fois Votre demande d'enregistrement transmise au Registre, le nom de domaine Vous sera attribué et activé temporairement pour une période de 6 jours, durant laquelle le Registre vérifiera la conformité de Votre demande avec les règles applicables au .GR. Une fois Votre nom de domaine enregistré, le Registre Vous en informe par email.

Article .GR.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/gr>

Article .GR.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que l'EETT et le Registre du .GR accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données [Whois](#).

Article .GR.6. Règlement des litiges

L'EETT a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .GR, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- https://grweb.ics.forth.gr/tomcat_docs/AP592_012_2011_.pdf (Article 8)

Article .GR.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration).

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Le transfert d'un nom de domaine en .GR ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Une fois le transfert effectué, le nouveau code d'autorisation associé à Votre nom de domaine est automatiquement fourni par Gandi. Vous pourrez modifier ce code d'autorisation sur demande.

Article .GR.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire n'est **pas disponible sur Notre Interface**. Cependant si Vous devez changer le propriétaire d'un nom de domaine, veuillez contacter Notre service clients.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .GR ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .GR.9. Processus de destruction

1 jour avant la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 15 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Article .GR.10. Mentions légales spécifiques au .GR

Conformément aux règles de l'EETT et en vertu de la loi n°1599/86, lors de Vos demandes d'enregistrement, de modification de Vos données personnelles, de changement de propriétaire, et de transfert, Vous reconnaissez faire les déclarations solennelle suivantes.

Enregistrement

En effectuant une demande d'enregistrement d'un nom de domaine en .GR sur Notre site, Vous déclarez solennellement que :

- toute les données déclarées sont exactes et véridiques ;
- la demande d'enregistrement lie la personne morale indiquée en tant que titulaire du nom de domaine (si Vous êtes une personne morale) ;
- à Votre connaissance l'enregistrement du nom de domaine n'enfreint pas les droits des tiers ;
- dans le cas où le nom de domaine est un [terme géographique réservé](#) (non géré par Gandi), Vous êtes l'organisation locale gouvernementale éligible à l'enregistrement de ce nom de domaine ;
- pour l'enregistrement d'un nom de domaine en .GOV.GR (non géré par Gandi), Vous êtes une organisation gouvernementale ;
- pour l'enregistrement d'un nom de domaine dans une sous-extension, Vous êtes éligible à l'enregistrement d'un nom de domaine dans la sous-extension choisie conformément aux règles de l'EETT ([Annexe 3](#)).

Modification de Vos données personnelles

En effectuant toute modification de Vos données personnelles via

Notre interface, Vous déclarez solennellement que :

- toute les données déclarées sont exactes et véridiques ;
- la demande d'enregistrement lie la personne morale indiquée en tant que titulaire du nom de domaine (si Vous êtes une personne morale).

En effectuant une demande de changement de nom du titulaire (hors changement de propriétaire) d'un nom de domaine en .GR, Vous déclarez solennellement que :

- toute les données déclarées sont exactes et véridiques ;
- la demande d'enregistrement lie la personne morale indiquée en tant que titulaire du nom de domaine (si Vous êtes une personne morale) ;
- malgré Votre changement de nom, l'ancien et le nouveau titulaire du nom de domaine concerné sont la même personne comme le prouve les documents justificatifs joints à Votre demande.

Changement de propriétaire

En acceptant une demande de changement de propriétaire d'un nom de domaine en .GR, le nouveau titulaire déclare solennellement que :

- toute les données déclarées sont exactes et véridiques ;
- la demande d'enregistrement lie la personne morale indiquée en tant que titulaire du nom de domaine (si Vous êtes une

personne morale) ;

- dans le cas d'un nom de domaine enregistré dans une sous-extension, Vous êtes éligible à l'enregistrement d'un nom de domaine dans la sous-extension choisie conformément aux règles du Registre du .GR ([Annexe 3](#)) ;
- dans le cadre d'un changement de propriétaire en raison d'une cession, fusion, changement de forme juridique ..., la personne demandant le changement de propriétaire est la personne morale bénéficiaire comme le prouve les documents justificatifs joints à Votre demande ;
- dans le cadre d'un changement de propriétaire en raison d'une succession universelle, la personne demandant le changement de propriétaire est l'héritier legal comme le prouve les documents justificatifs joints à Votre demande.

Tranfert

En effectuant une demande de transfert vers Gandi d'un nom de domaine en .GR sur Notre site, Vous déclarez solennellement que :

- toute les données déclarées sont exactes et véridiques ;
- Vous avez rempli Vos obligations financières envers Votre précédent Registrar relatives au nom de domaine pour lequel Vous demandez le transfert ;
- la demande d'enregistrement lie la personne morale indiquée en tant que titulaire du nom de domaine (si Vous êtes une personne morale).

-fin de l'annexe .GR-